

# COMPTE RENDU SOMMAIRE

## DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 Octobre 2019

<b>Nombre de Conseillers</b>
en exercice : 23
présents : 10
votants : 13
<b>Date de convocation</b>
15 Octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt et un octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas BLANCHARD, Maire de la Commune de VAL DE CHAISE.

### Présents :

M. BLANCHARD Nicolas      M. GAGNERON Ulrich      M. CHAPPELET Patrick  
M. MERMIER Gérard      M. SOCQUET Pascal      M. LOSSERAND Hervé  
M. DANTON Alain      Mme MONGELLAZ Michelle      M. ROSAY Jean-Jacques  
M. MERMIER François

### Excusés :

Mme SCHINDLER Rosemonde ayant donné pouvoir à M. GAGNERON Ulrich  
M. LADET Christian, ayant donné pouvoir à M. ROSAY Jean-Jacques  
Mme KOURTCHEVSKY Joëlle ayant donné pouvoir à Mme MONGELLAZ Joëlle  
M. JOSSERAND Jean-Paul

### Absents :

M. DUCRUET Alain      M. MURAT Alexandre      Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne  
M. SAUVAGE Jean-Luc      M. TELLE Philippe      M. JACQUEMONT Norbert  
M. CARRIER Marc      Mme LE POCHER Alexia      M. DUCRUET Alain

Mme MONGELLAZ Michelle est nommée **secrétaire de séance**.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 15 octobre dernier, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué pour le 21 octobre 2019 à 19 heures, et peut délibérer sans condition de quorum, conformément à l'article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

### Au cours de sa séance, Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le Procès-verbal de la séance du 30 juillet 2019
- **APPROUVE** la décision modificative n° 02/2019 - Budget Annexe Eau proposée par le Maire
- **DECIDE** d'admettre en « Non-Valeur » des créances reconnues irrécouvrables par le Trésorier de Faverges-Seythenex [pour un montant global de 623.13 € sur le Budget Annexe de l'Eau]
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial détaché par la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy pour assurer l'intermittence aux services administratifs de la mairie de Val de Chaise dans l'attente d'une réorganisation des services
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention d'entente intercommunale pour la gestion des services, d'équipements communs et pour le soutien au secteur

associatif [avec la mairie de Faverges-Seythenex] résultat du vote : 11 Pour / 1 Contre  
1 Abstention

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention proposée par la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy pour le service optionnel relatif à l'instruction des Certificats d'Urbanisme et les Déclarations Préalables à compter du 01 01 2019
- **DECIDE** de la création d'un poste à temps plein au service administratif [Agent Social qui sera transformé ultérieurement en poste d'Adjoint Administratif]
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention proposée par le SILA relative à la participation communale pour pose de panneaux de signalétique informative sur la voie verte [montant global de la contribution : 7 908.00 € TTC]
- **PREND** connaissance de la situation financière de la cantine « Les P'tits Gourmets » et attend des informations complémentaires afin de fixer la subvention communale additionnelle qu'il conviendra d'attribuer à cette association.

Val de Chaise, le 29 Octobre 2019  
Le Maire, Nicolas BLANCHARD



Le procès-verbal intégral correspondant sera mis à disposition du public après avoir été approuvé par le conseil municipal.